

## Communiqué de presse

Paris, le lundi 2 avril 2012

### **LE COMPTE-TITRES SKANDIA REPRÉSENTE PRÈS DE 15% DE LA COLLECTE GLOBALE, 3 ANS APRÈS SON LANCEMENT**

Véritable outil patrimonial, le compte-titres Skandia Initiatives permet, en complément du contrat d'assurance-vie et de capitalisation, d'accéder aux marchés financiers en toute simplicité et de diversifier ses investissements au travers d'un large choix de supports d'investissement disponibles.

Développé par Skandia depuis février 2009, cette solution de compte-titres permet de répondre à de nombreuses attentes de la clientèle patrimoniale :

**Bénéficiaire d'une offre complète de supports d'investissements** : accès à un large choix de fonds d'investissement permettant de composer le portefeuille adapté au profil d'investisseur du client, à ses objectifs patrimoniaux et à son horizon de placement.

- Une sélection de plusieurs centaines d'OPCVM
- Des titres vifs (actions, obligations...).
- Des produits structurés référencés.
- Une sélection de FIP et FCPI référencés pour l'ISF et l'IR.
- Des titres de PME non cotées disponibles sous certaines conditions.
- **Nouveauté : accès à l'or physique (sous conditions).**

**Automatiser la maîtrise des investissements** : Skandia Initiatives propose des options d'arbitrages programmés pour piloter automatiquement et de façon quotidienne l'évolution des investissements des clients avec l'option de sécurisation des plus-values (stop-win), et l'option de limitation des moins-values (stop-loss). Ces deux options peuvent être combinées sur un même fonds source.

**La précision de ses options d'arbitrage est totale puisque qu'il est possible de définir des seuils par palier de 1%, avec un minimum de -1% pour le stop loss et +1% pour le stop win.**

**NOUVEAUTE** : il sera possible prochainement de saisir un arbitrage (vente et réinvestissement) en une seule fois et ce, directement via le site Internet. Une fois l'opération de vente débloquée, l'outil passera la souscription automatiquement, sans opération de votre part.

**Gérer la trésorerie d'entreprise** : une offre compte-titres simple à mettre en place, et flexible, adaptée aux personnes morales. Skandia peut accompagner ses partenaires CGPI dans la réalisation d'allocations d'actifs sur-mesure, spécifiques à la gestion de trésorerie à court, moyen ou long terme.

**Il est également possible de transférer un compte titres**, c'est-à-dire à tout moment, de transférer un portefeuille existant, en provenance d'un compte-titres ouvert dans un établissement bancaire français (compte-titres ordinaire ou PEA).

Le compte-titres est disponible en version ordinaire et en version PEA.



**A propos de Skandia :**

*Skandia est membre du groupe Old Mutual, un des plus grands groupes internationaux de services financiers, leader en assurance-vie, banque et gestion d'actifs, présent dans 33 pays et comptant 53 500 collaborateurs. Le siège d'Old Mutual est basé à Londres et la société appartient à l'indice Footsie 100. La marque « Skandia » est utilisée par le groupe Old Mutual en France et à travers l'Europe, pour la conception et la commercialisation de solutions d'épargne à long terme et d'investissement.*

*Skandia est reconnue pour la qualité de ses produits en architecture ouverte, véritablement flexibles : assurance-vie, capitalisation, produits bancaires.*

*En France, Skandia se concentre sur le segment de la clientèle patrimoniale en partenariat avec les Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants et en développant une offre sur-mesure pour les banques privées et grands comptes.*

Communiqué de presse émis par SKANDIA

Informations et contact :

Aude Dodson, 01 47 96 68 06

[aude.dodson@skandia.fr](mailto:aude.dodson@skandia.fr)